

LATOMUS

REVUE D'ÉTUDES LATINES

FONDÉE PAR

M.-A. KUGENER ET L. HERRMANN

ET PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

Léon HERRMANN ET Marcel RENARD

PROFESSEUR HONORAIRE
DES UNIVERSITÉS DE
BRUXELLES ET DE RENNES

PROFESSEUR AUX
UNIVERSITÉS DE
LIÈGE ET DE BRUXELLES

AVEC LE CONCOURS DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE
ET DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA CULTURE

EXTRAIT



TOME XXVI, FASCICULE 3 JUILLET-SEPTEMBRE 1967

Notes sur l'*Ecbasis* (*)

On serait tenté de dire, selon une formule consacrée, que la publication quasi-simultanée de deux éditions de l'*Ecbasis captivi* (1) qui n'en avait plus eu depuis trente ans a ramené l'attention sur cette œuvre à maints égards énigmatique : ce serait oublier les travaux qu'on n'a cessé de lui consacrer et dont on trouvera la nomenclature dans la bibliographie de nos deux éditions. Celle de MM. Trillitzsch et Hoyer nous offre en outre un excellent aperçu de l'état actuel de la question, et toutes deux une traduction dont on ne saurait trop souligner l'opportunité : du fait qu'elle accompagne un texte parfois difficile, d'abord ; ensuite, parce qu'à la différence du commentateur, qui choisit les passages sur lesquels il estime devoir fournir une explication, le traducteur, lui, s'astreint à nous livrer, en quelque sorte, un commentaire perpétuel sur lequel viennent forcément achopper, ici et là, nos propres interprétations... De là le caractère occasionnel de certaines de ces notes : nous prions le lecteur de bien vouloir nous en excuser.

Il est curieux de constater — mais cela est-il propre au texte de l'*Ecbasis* ? — combien les éditeurs actuels parviennent difficilement à s'affranchir des errements de leurs prédécesseurs. Sans doute la baleine était-elle un trop

(*) Nous tenons à exprimer notre vive gratitude à Dom Th. Delforge (Maredsous), à M. P. Tombeur (Louvain), qui ont bien voulu consulter pour nous des ouvrages qui nous étaient inaccessibles ; à Dom K. Hallinger (Rome) surtout, qui a bien voulu nous faire part de son expérience des coutumiers monastiques. Faute de pouvoir accéder aux textes, nous n'avons pu retenir la suggestion selon laquelle les catalogues de poissons dont il sera question ci-dessous, proviendraient des lexiques monastiques de Saint-Gall, Corbie etc.

(1) Celles de M. Edwin H. ZEYDEL, *Ecbasis cuiusdam captivi per tropologiam. Escape of a Certain Captive in a Figurative Manner, An Eleventh-Century Latin Beast Epic...* Chapel Hill, 1964, (University of North Carolina Studies in the Germanic Languages and Literatures, n. 46) et de MM. Winfried TRILLITZSCH et Siegfried HOYER, *Ecbasis cuiusdam captivi per tropologiam. Die Flucht eines Gefangenen (tropologisch)*, Leipzig, B. G. Teubner, s.d. font suite à l'édition princeps de Jacob GRIMM dans les *Lateinische Gedichte des X. und XI. Jh.*, hrsgb. von Jac. GRIMM und Andr. SCHMELLER, Göttingen, 1938, p. 241-330, à celles de Ernst VOIGT, *Ecbasis captivi, das älteste Thierepos des Mittelalters*, Strasbourg, K. J. Trübner, 1875, (*Quellen und Forschungen zur Sprach- und Culturgeschichte der Germanischen Völker*, VIII) et de Karl STRECKER, *Ecbasis cuiusdam captivi per tropologiam*, Hannover, 1935 (*Scriptores Rerum Germanicarum in usum scholarum ex Monumentis Germaniae Historicis separatim editi*). Sauf spécification contraire, c'est au texte de cette édition que nous nous référons.

gros morceau pour qu'on puisse l'admettre parmi les poissons qui, dans la première partie du récit (*Aussenfabel*), sont servis à la table du loup :

- 165 *Cum subito missi properant, qui munera portant :*
Inter quę rombus, cum multo milite barbuis,
Flexilis et congrus, cum quis mugil generosus,
Gobio, sepiole, lolligo cum capitone,
Cancris, mulli, trutta, cavedonus, hicherus, allec,
Affuit et salmo nutritus flumine Hreno,
 170 *Nec aberat donis piscosi grex Rabadonis,*
Quod fundoque Mose capitur piscis genus omne ;
Prefert se cęto spinx captus in amne Petroso...

Aussi Grimm, le premier éditeur, qui avait lu *profert*, il est vrai, s'était-il empressé de corriger *ceto* en *cesto* ; il faudrait donc entendre que le poisson désigné sous le nom de *spinx* occupe le dessus du panier parmi ceux qu'on pêche dans la région... Voigt eut le bon sens de s'en tenir à la leçon du manuscrit et de voir dans le vers considéré l'expression, hyperbolique sans doute, d'une appréciation élogieuse de la chair de ce poisson. C'était trop simple, et R. Peiper, recensant l'édition de Voigt, proposa de voir en *ceto* une forme aberrante de *coetui* : suggestion que K. Strecker, non sans quelque hésitation, a retenue (cf. sa note au v. 172) et qui aboutit à ces deux traductions : « The sphinx, fished in the river Petrosus, thinks it is better than the crowd » (Zeydel) ; « Unter der Schar tat sich der Stichling hervor, im Felsbach gefangen... » (Trillitzsch), tant l'intrusion de la baleine a paru ici incongrue ! Or, ces scrupules sont d'autant moins de mise que les commentateurs n'avaient pas sourcillé devant l'étonnante énumération des mets servis au loup dans son repaire, énumération sur laquelle nous aurons à revenir tout à l'heure. Au surplus, il n'est dit nulle part que le *cetus* figure parmi ces mets et moins encore qu'il a été pêché dans la région ! on fait simplement observer que la chair du *spinx* (la perche, semble-t-il, plutôt que l'épinoche, trop menue pour fournir autre chose que des fritures) est plus savoureuse encore que celle de la baleine. La comparaison n'a rien que de très naturel pour ceux qui avaient eu l'occasion de goûter du cétacé (*ceto*)

Quod vomuit Ionam refugam mestumque profetam (547).

A quoi bon, dès lors, se donner tant de mal pour écarter au v. 172 le *cetus* dont il faudra tout de même s'accommoder au v. 546 ? Voigt, répétons-le, en avait déjà fait la remarque, mais puisque les éditeurs qui sont venus après lui n'ont pas souscrit à sa façon de voir et que l'attestation fournie par l'*Ecbasis* elle-même n'a pas réussi à emporter leur conviction, nous les renverrons à l'article du Chan. Lestocquoy, *Baleine et ravitaillement au moyen âge* (1) ; aux textes qui y sont allégués, on ajoutera ce bref passage des *Gesta abbatum Trudonensium* : *sed et crassus piscis qui balena dicitur frequenter ministrabatur* (XIII, 6), ainsi que les vers où Raoul le Tourtier (*Epist.*, IX,

(1) *Revue du Nord*, t. XXX, p. 39-43, repris dans J. LESTOQUOY, *Études d'histoire urbaine*, Arras, 1966, p. 114-117.

267-290) nous décrit la pêche à la baleine à laquelle il lui fut donné d'assister lors de son voyage en Normandie ; les réminiscences mythologiques dont il les a agrémentés n'ont pas empêché Raoul de noter maints détails pris sur le vif. Remarquons que le pluriel *caete* de Raoul (v. 268) postule en *cetui* une transcription du grec *κῆτος*. Pourquoi pas *qui vomuit* ? se demandait Strecker à propos du v. 547 : il n'a pas cédé néanmoins à la tentation d'une correction trop facile. On voit maintenant combien il était sage de ne pas se départir de cette prudente réserve !

Avant d'en finir sur le chapitre des poissons — car la baleine en était un pour les gens du moyen âge — revenons à l'énumération des vv. 165-173 dont les commentateurs, si chatouilleux pourtant, on vient de le voir, en fait de vraisemblance se sont contentés de noter qu'on en trouvait de pareilles dans les *Halieutiques* mises sous le nom d'Ovide et dans *la Moselle* d'Ausone, mais en ajoutant aussitôt qu'il est fort improbable que l'auteur de l'*Ecbasis* ait jamais lu ces poèmes. Il devait, par contre, avoir pratiqué les coutumiers ⁽¹⁾ qui se répandirent dans les monastères touchés par la réforme clunisienne au début du XI^e siècle : or ces coutumiers, dont on a surtout étudié l'aspect liturgique, étaient aussi des règlements d'ordre intérieur, spécifiant les tâches de chacun, indiquant le matériel dont devaient être pourvus les différents locaux et enfin, puisqu'il fallait concilier la règle du silence avec les nécessités de la vie quotidienne d'une communauté, donnant un code de langage par signes. Le *De signis loquendi* qui fait partie des *Consuetudines Cluniacenses* du moine Ulric comporte (l. II, IV = Migne, *P.L.*, 149, 703) plusieurs noms de poissons. Cette rubrique est plus développée au l. I, VIII des *Constitutiones Hirsaugienses* de l'abbé Guillaume de Hirsau (Migne, *P.L.*, 150, 941/42). Il s'agit là, bien sûr, de textes franchement postérieurs à l'*Ecbasis*, mais qui n'ont pas éliminé toute trace de traditions anciennes. Quand les moines de Hirsau auraient-ils eu l'occasion d'utiliser le *signum sepiarum* ? Le texte dont ils l'ont tiré atteste par là son origine méridionale, puisque le calmar (*sepia*, *sepiola*, *lolligo*) est couramment utilisé dans l'alimentation des populations riveraines de la Méditerranée. C'est vraisemblablement en raison de son « exotisme » que notre auteur a tenu à le faire figurer — et qui plus est sous deux dénominations différentes — dans une énumération où les poissons de mer voisinent avec ceux d'eau douce ; ceci n'offrait aucun inconvénient dans un *De signis loquendi* ; l'invraisemblance éclate dès que l'on réalise que tous ces poissons sont servis au même repas, et dans une région fort éloignée de la mer...

Notons seulement ceux que nous retrouverons, sous d'autres noms parfois, dans les manuels du langage par signes : *congrus* (= *murena*, *lampreda*), *mugil* (= *munica* ?), *cancri*, *mulli* (= *hasco*, fr. *mullet*), *trutta* (*truita*), *hicherus* (= *sturio*), *allec* (*halec*), *salmo* (= *lasso*).

(1) Aperçu d'ensemble sur les coutumiers clunisiens dans Phil. SCHMITZ, *Histoire de l'Ordre de saint Benoît*, t. I, p. 134-135. Des coutumiers qui ont été édités par Dom Bruno ALBERS, *Constitutiones monasticae*, 1900-1912, 5 vol. parus, nous n'avons pu consulter que les deux premiers volumes. Dom K. Hallinger, qui en prépare une nouvelle édition, nous fait savoir que les *Consuetudines* contemporaines de l'*Ecbasis* ne contiennent pas de noms de poissons.

D'autres indices encore révèlent l'influence d'un coutumier que nous ne sommes pas en état d'identifier pour l'instant, mais dont les textes que nous possédons nous permettent d'imaginer la teneur. Lorsque la panthère, partie à la recherche du renard, l'a retrouvé, l'a décidé à se rendre au plaid royal, et que les deux animaux se remettent en marche :

*Ut bene sunt pransi, benedicunt omnipotenti,
Nam modicum pausant ac iussa silentia servant ;*
420 *Post iter arripiunt, Davitica carmina prendunt...*

ne dirait-on pas qu'ils observent le précepte de la *Regularis concordia* de Dunstan de Cantorbéry : *Equitando autem vel pedites iter agendo non otiosius fabulis vacent, sed vel psalmodiis inserviant...* (Migne, P.L., 137, 478) ?

Et plutôt qu'une réminiscence des Évangiles (Matth., 15, 32 sqq., Marc, 8, 8), nous serions tentés de voir dans ce passage :

161 *Multaque de magna creverunt fragmina cena,
Que procul instructis inculcat habenda canistris.*

l'écho d'une prescription que les *Constitutiones Hirsaugienses* formulèrent comme suit : *Reliquias panis tam post refectorem ministrorum quam fratrum cum cophinis ipse per consuetudinem aufert, nisi quando ad eleemosynam pertinent.* (Migne, P.L., 150, 1109).

Enfin, les détails circonstanciés qui nous sont fournis (vv. 769 sqq., 825 sqq.) sur l'exécution des psaumes et des hymnes célébrant la guérison du lion mériteraient d'être rapprochés des règles formulées par les coutumiers en matière de chant : ceci, hélas ! déborderait le cadre de ces simples notes, et nous laissons à un liturgiste le soin de déterminer si sur ce point aussi les *Consuetudines* monastiques peuvent être considérées comme une des sources de l'*Ecbasis*.

Passant maintenant à l'*Innenfabel*, on s'étonnera de la composition de l'assemblée des animaux. Sans doute sa bizarrerie n'apparaît-elle pas immédiatement, et c'est seulement en avançant dans sa lecture qu'on se demande ce qui a pu inciter l'auteur à nous présenter une ménagerie aussi singulière. Ceci concerne la nature des animaux rassemblés ; il conviendrait auparavant de dire un mot de leur nombre. Bien qu'on nous fasse entendre qu'il était considérable (cf. 979 : *vox omnigenum volucrum pecudumque ferarum* ; 1041 : *agmina* ; 1043 : *turbe glomeratio tante*), il est à présumer que l'assemblée ne réunissait qu'un représentant de chaque espèce. Jupiter a beau avoir commandé « Que tout ce qui respire s'en vienne comparaître aux pieds de ma grandeur », c'est un seul singe qu'il invite à venir exposer ses griefs ; à la suite de quoi l'ours, l'éléphant, la fourmi viendront tour à tour parler au nom de leurs congénères. Si nous invoquons ici ce témoignage, c'est que l'œuvre du Fabuliste illustre de façon particulièrement frappante les conventions implicites du genre : conventions résultant de la nécessité d'opérer les simplifications qu'impose un cadre limité. La réunion de tous les animaux ne serait plus une assemblée, mais une cohue. Les représentations graphiques, d'autre part, ont dû contribuer à la formation d'un archétype de ce motif, l'assemblée ne groupant autour du lion qu'un petit nombre d'espèces typiques, dont chacune n'est évidemment représentée que par un seul individu. On n'insisterait pas sur

de pareilles évidences si en quelques passages l'*Ecbasis* ne semblait y contrevenir : (cf. 500 : *geminis cum lincibus* ; 653 : *lincea cum dammis* ; 641 : *ursi... cameli*) : il s'agit chaque fois de comparses, chargés de tâches subalternes ; rien ne dit qu'ils siégeaient à l'assemblée. Selon Voigt, suivi en cela par MM. Trillitzsch et Zeydel, les singes devraient être mentionnés à côté des daims, des lynx, des chameaux et des ours. Relevant les traits caractéristiques des différents animaux, il note en effet (p. 61) « die geschäftige Behendigkeit der beiden Affenarten », ce qui nous renvoie aux vers 654-656 :

Cerula catta maris conservet strata jacentis.
Tincta super lectos candescat vestis eburnos,
Simia deformis reparat candelabra lichnis.

Simia deformis ne fait pas difficulté. Selon nos traducteurs ⁽¹⁾, l'autre singe serait la *catta maris* du v. 654 ; de fait, l'allemand *Meerkatze* (= macaque ou guenon) semble en être le calque parfait. A supposer que l'*Ecbasis* ait trouvé un traducteur français, il aurait tout aussi naturellement rendu *catta maris* par « chat de mer » ou « chat marin » qui désignent, eux, une variété de phoque. L'épithète *cerula* nous ferait pencher en faveur de cette interprétation : *caeruleus*, nous dit le *Thesaurus* s'applique tout spécialement à l'eau et aux êtres qui vivent dans l'eau. On notera, d'autre part, que le mot *merkacza* (s. v. dans le *Novum Glossarium*) désigne une sorte de phoque. Au surplus, la présence d'un animal marin n'a rien que de très normal dans un plaid qui tient ses assises au bord de l'estuaire de la Gironde. Remarquons enfin que s'il y a plusieurs ours, lynx, daims ou chameaux, ils sont attelés à la même besogne, ils font équipe. Ce n'est pas le cas de la *catta maris* et de la *simia*. Avec toutes les réserves qu'impose l'emploi des mots « genre » et « espèce » — car le moyen âge ignorait nos classifications — disons qu'il serait bien étrange que le genre singe soit ici représenté par deux espèces différentes ; l'optique de la fable ne s'accommode guère de pareilles distinctions.

Nous voici ramenés au problème de la composition de l'assemblée des animaux dans l'*Innenfabel* ; elle paraît, nous l'avons dit, à la fois singulière et fort hétéroclite. De nos souvenirs scolaires, nous avons gardé l'image d'assemblées pas bien nombreuses, sans doute, mais où la voix des humbles — celle du lièvre, de l'âne ou de l'agneau — avait l'occasion de se faire entendre aussi bien que celle des superbes. Dans l'*Ecbasis*, tout se joue entre le lion (encore ne fait-il qu'arbitrer le débat), le loup et le renard. Tous les autres, six comparses qui tiennent de trop longs discours ⁽²⁾ ou simples figurants — ils sont une quinzaine — occupent la scène sans parvenir vraiment à l'animer ⁽³⁾. Relevons parmi eux la présence bien singulière d'un animal fabuleux, la licorne :

(1) And the dark-blue long-tailed monkey shall care for the bed of the invalid (Zeydel).
... die blaue Meerkatze hüte das Lager des ruhenden (Königs) (Trillitzsch).

(2) Encore tout ce que dit le sanglier tient-il en trois vers.

(3) Tel n'est pas l'avis de M. Gust. VINAY qui, traitant de l'*Ecbasis* dans *La commedia latina del secolo XII (Studi Medievali, N.S., vol. XVIII, 1952, p. 239 et suiv.)* considère qu'il y a là le livret d'une action scénique.

unicornis (v. 586) : on s'attendrait à la voir intervenir avec une particulière autorité dans l'assemblée ou tout au moins à entendre tomber de sa bouche des propos marqués au coin d'une haute sagesse. Il n'en est rien. Le lion l'invite à chanter l'histoire de la captivité de saint Malc, et son chant se prolonge jusqu'au vers 790, au milieu, semble-t-il, de l'indifférence générale. Après quoi, il ne sera plus question de la licorne. Ainsi, faute d'un fil conducteur, le récit se dilue-t-il en épisodes dépourvus de signification.

Eût-il seulement connu la fable du *Leo aegrotans* qui figure parmi les œuvres de Paul Diacre (*M.G.H., Poetae*, I, 62-64), notre auteur aurait vraisemblablement été amené, dès les premières lignes de l'*Innenfabel* à un dénombrement, forcément sélectif sous peine de devenir fastidieux, et à une présentation en quelque sorte des acteurs qui allaient tenir les différents rôles. C'était l'amorce d'un développement certainement mieux ordonné que celui que nous connaissons. La dénonciation du loup, la parade du renard et le châtiment de son accusateur tiennent en quelque 120 vers (392-511) ; le reste (512-1097) soit près de cinq fois plus n'est, dans le cadre de la fable animale, que du remplissage. Sans doute, dans l'interminable description des réjouissances organisées pour fêter la guérison du lion, ceux qui vivaient dans l'entourage de l'auteur discernaient-ils — espérons-le, du moins — des intentions parodiques. Quand on procède aux apprêts du festin et que les tâches sont réparties selon la qualification de chacun (?) (cf. 613 : *horum natura reposcit*), c'est le tigre qui se voit confier (v. 644) l'approvisionnement en pain ! Le seul à protester parce que la besogne dont il est chargé lui paraît indigne de sa haute naissance, c'est le hérisson qui donne cours à son mécontentement en une sortie d'une bouffonne fatuité. Portrait-charge, peut-être ? Nous sommes si loin de la fable du lion malade que M. Vinay s'est demandé si celle-ci n'a pas servi de prétexte à un divertissement parodico-satirique.

Mais voici que l'arrivée du perroquet et du cygne ⁽¹⁾ nous ramène enfin au sujet : scrupule de l'auteur s'apercevant — un peu tard, sans doute — qu'il l'avait complètement perdu de vue ? Il y revient donc, au prix d'une incon séquence dont le lecteur, qui lui aussi a quelque peu perdu le fil de l'histoire, ne s'aperçoit guère, heureusement. Alors que l'absence du renard a fait scandale et a provoqué sa mise en accusation immédiate, celle des deux oiseaux n'aurait pas été remarquée par les autres animaux et ne leur aurait attiré aucune réprimande de la part du roi ? Peut-être objectera-t-on que si justement il ne s'agit que d'un cygne et d'un perroquet, tout devient clair : perdus dans la foule anonyme, leur absence est passée inaperçue... Mais alors, à quoi rime leur entrée en scène ? Tout bien pesé, il faut en revenir à l'idée d'un plaid où ne siège qu'un représentant de chaque espèce. N'oublions pas que

(1) et non d'un perroquet et d'un cygne comme le veulent MM. Zeydel :

A parrot approaches and asks if the king has recovered ;

A swan is also there... (vv. 932-933).

et Trillitzsch :

eilt ein Sittich herbei und fragt, ob der König geneset

auch ein Schwan stellt sich ein...

peu satisfait, semble-t-il, d'un anonymat qui lui assure l'impunité, le perroquet s'empressera d'aller rendre ses devoirs au lion (guéri, mais qui n'en demande pas moins qu'on lui apporte un remède).

Autre hypothèse : il aurait fallu faire un sort au perroquet qui devait guider le renard jusqu'au lieu du rassemblement :

456 *Psitachus occurrit, regis tentoria quaeret.*

Peine inutile ! ce vers était mis dans la bouche du renard, lorsqu'il justifiait son absence par un voyage en des terres lointaines. Prétex-te donc, sur lequel il n'y avait plus lieu de revenir. Notre auteur aurait-il succombé à la tentation de réutiliser, au prix de légères retouches, un vers tout fait (1) ?

932 *Psytacus accurrit, regem resipiscere querit.*

Mais peut-être est-il vain de chercher un fil conducteur et un enchaînement logique dans la suite des développements rattachés par un lien assez lâche que nous offre l'*Ecbasis* ?

A côté de ces carences majeures dans la composition du récit, faut-il s'attarder encore sur des maladroites de détail ? L'utilisation de bribes de vers empruntées aux auteurs anciens et mal ajustées à leur nouveau contexte en est pour une large part responsable. Ainsi le *quid agis, dulcissime rerum* (v. 1142), entrée en matière d'une conversation amicale dans une Satire d'Horace (I, 9, 4), est-il vraiment hors de propos dans la bouche du renard au moment où, prenant la tête de la troupe qui se rue à l'assaut de la tanière du loup, il interpelle son vieil ennemi.

Reconnaissons d'ailleurs que parmi ces maladroites, certaines ne sont pas sans intérêt, en ce sens qu'elles témoignent de l'existence d'une tradition de la rivalité du loup et du renard, tradition orale, vraisemblablement ; écrite, elle aurait été plus contraignante et aurait tenu en lisières un écrivain novice trop peu soucieux des exigences de la composition. C'est ainsi que dans l'*Aussen-fabel* (vv. 230 sqq.) le loup demande à ses compagnons de table ce que signifie le cauchemar où il s'est vu harcelé par un essaim de mouches, de guêpes et de taons ; la loutre lui en fournit (vv. 238 sqq.) une explication rassurante, mais cela dit, le récit se poursuit sans qu'il soit fait le moindre écho à ce songe ! Or, ce motif des mouches s'acharnant sur le loup dépiauté a sa place tout indiquée dans l'*Innenfabel*, aussitôt après que le loup a été livré aux griffes des exécuteurs. Il en est ainsi dans une tradition dont on suit la trace jusque dans les recueils de fables éso-piques publiés par Hervieux :

Eiectus autem lupus inter muscas et cynifes et vespas multas ab illis patitur persecuciones... (2).

Musce autem et vespe et crabrones ceperunt comedere carnes eius et aculeis stimulare (3). tradition qui va de pair avec celle, mieux attestée encore puisqu'on la suit,

(1) Sur cette pratique courante chez notre auteur, voir les remarques de M. W. Trilitsch à propos des v. 417 et suiv. (p. 126 de son commentaire).

(2) HERVIEUX, *Les Fabulistes latins*, 2^e éd., t. II, p. 604-605.

(3) *Ibid.*, t. II, p. 282-283.

elle, depuis le poème *Aegrum fama fuit* inséré parmi les œuvres de Paul Diacre (1) où l'écorché est moqué parce que sa chair sanguinolente lui donne l'air d'un prélat ou d'un homme de cour (2). L'auteur de l'*Ecbasis* semble avoir ignoré ce motif sur lequel Nivard (*Ysengrimus*, III, 951-1164) s'étendra complaisamment. On serait tenté de le louer de cette discrétion qui ménage les nerfs du lion — *ne turbet viscera regis*, v. 498 — aussi bien que notre propre sensibilité si elle ne résultait, d'une part, de la difficulté de reprendre ici un motif qui avait déjà servi dans le songe de l'*Aussenfabel*, et d'autre part de l'ingéniosité avec laquelle notre auteur parvient à adapter à son propos les bribes de vers qu'il dérobe à un texte d'une latinité garantie. Ainsi *Nestor componere lites* (Horace, *Epist.*, I, 2, 10) lui a-t-il fourni le schéma métrique sur lequel il calque le second hémistiche de son v. 507 : *certant componere lince* : au prix d'un total bouleversement de la syntaxe (3) : *lince* est devenu le sujet de *certant* alors que *lites* était le complément de *componere* ; le complément *lupum* est sous-entendu ; quant à *componere*, il faut l'entendre dans le sens d'« arranger » ; mais alors que chez Horace, il s'agissait d'apaiser des différends, on doit le prendre ici dans le sens de « faire la toilette » : quelle litote !

Sur la géographie de l'*Ecbasis*, nous ne dirons que peu de chose ; c'est qu'elle a maintes fois retenu l'attention des commentateurs. On ne voit pas quelles conjectures on ajouterait encore à celles qui ont été proposées en vue d'identifier *Hunsaloo* (v. 689) et *Stensile* (v. 687), par exemple. Les Alpes (683 : *Alpibus Italicis*) ou le Rhin (169 : *Hreno flumine*) n'appellent dans leur contexte aucune explication, et l'on dirait la même chose du *Mosae fundo* du v. 171 si Grimm n'avait voulu y reconnaître la Moselle ! Autour du sanctuaire de saint Seurin (962), la Gironde (927 : *Girinda flumine*) et la ville de Bordeaux (455 : *Burdegalo castro* ; 960 : *Burdigalis*) forment un ensemble cohérent ; pour un lorrain, il se situerait cependant sur les chemins de Saint-Jacques plutôt que sur ceux que devaient emprunter les « romeus » ou le pèlerin de Terre Sainte que le renard prétend avoir été. De quels récits, de quelles *Vitae*, de quel « guide », peut-être semblable au fameux *Guide du Pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle*, notre auteur aurait-il bien gardé le souvenir ? Sa géographie, sans être fantaisiste comme celle d'un Richer de Reims (4) qui, par la simple vertu d'une réminiscence littéraire, exile Louis IV d'Outremer jusqu'aux monts Riphées (!), ne colle guère à la réalité. Si, pourtant, en un point où

(1) Éd. E. DÜMLER, *M.G.H., Poetae*, I, p. 62-64.

(2) Nous avons étudié ce motif dans notre contribution aux *Mélanges Joseph de Ghelincx, S.J.*, intitulée *Recherche des sources et tradition littéraire chez les écrivains latins du moyen âge* (*Museum Lessianum*, Section historique, n° 14, 1951, p. 416 et suiv.).

(3) La littéralité de l'emprunt allant de pair avec un remaniement total de la syntaxe a fait l'objet d'une judicieuse remarque de M. Trillitzsch (p. 113) à propos des v. 114 et suiv. imités d'Horace, *Sat.*, I, 3, 99-102.

(4) Cf. Robert LATOUCHE, *Un imitateur de Salluste au X^e siècle, l'historien Richer* dans *Annales de l'Université de Grenoble*, 6, n° 3, 1929, p. 289-306 ; repris dans son recueil d'*Études médiévales*, Université de Grenoble, *Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines*, 42, 1966, p. 69-81).

justement les deux derniers éditeurs n'ont guère tiré parti des références alignées par Voigt et par Strecker en vue d'éclairer le *piscosi... Rabadonis* du v. 170 et l'*amne Petroso* du v. 172. Dans la version anglaise, ce dernier est resté « the river Petrosus », c.-à-d. que M. Zeydel n'a pas essayé de traduire ; quant au « Felsbach » de M. Trillitzsch, il s'appliquerait à tout cours d'eau au lit caillouteux. Or *Petroso* (avec une majuscule !) n'est pas une simple épithète ; c'est la latinisation d'un authentique hydronyme. La vérification est facile, depuis que l'on dispose du précieux *Dictionnaire topographique du Département des Vosges* de Paul Marichal (Paris, 1941) (1) ; on y verra (p. 323) que le Pierri ou Pierreux est un ruisseau, affluent de gauche du Rabodeau, commune de Moyenmoutier, et (p. 342) que le Rabodeau est un affluent de droite de la Meurthe. Ce n'est donc pas un hasard si ces deux cours d'eau qui ont leur confluent à Moyenmoutier sont cités dans l'espace de trois vers ; leur insignifiance même (le *Dictionnaire topographique*, ouvrage objectif s'il en est, les qualifie tous deux de « ruisseau » !) nous donne la certitude qu'ils n'ont pu être nommés que par un habitant de l'endroit ou du moins par quelqu'un qui connaissait fort bien les lieux. Ceci n'est pas sans importance pour la localisation de notre poème.

A ces *geographica*, ajoutons encore une remarque touchant deux mots qui, sans être des termes géographiques, sont étroitement associés cependant à des noms de lieu. Nous les trouvons dans le récit que le renard fait du prétendu voyage qui l'aurait ramené du lac de Genesareth aux bords de la Gironde :

460 *Finibus Italicis, fessis cum robore membris,*
More peregrini mirans ripatica Padi,
Dum prope perveni pontatica fixa Ticini,
Venerat immenso merens ciconia rostro.

Tous les médiévistes savent que *pontaticum* et *ripaticum* sont des termes techniques ayant un sens bien précis : ils désignaient le droit qui était perçu sur les véhicules franchissant certains ponts, ou sur les bateaux qui accostaient à certains rivages, et, par extension, le bureau où était perçu ce droit. Comment se fait-il que sous la plume de nos traducteurs, *pontaticum* soit devenu un pont, et *ripaticum* un rivage (2) ? Le contre sens ne doit pas remonter à Grimm qui,

(1) Il semble n'avoir pas été utilisé non plus par M. Anton MICHEL, qui voudrait voir en notre poème une œuvre du moine Humbert de Moyenmoutier (*Die Ecbasis cuiusdam captivi per tropologiam, ein Werk Humberts, der späteren Kardinals von Silva Candida*, Bayerische Akademie der Wissenschaften, Phil.-hist. Klasse, Sitzungsberichte, Jahrg. 1957, Heft 1). Pour lui, le *Petrosus amnis*, qu'il situe exactement, cependant, est « Le Paire » ! (p. 14, note 38).

(2) When in the confines of Italy, with limbs exhausted of strength,

I admired the banks of the Po in the manner of a foreigner,

And when I approached the permanent bridge of the Ticino...

(Zeydel)

Im italischen Lande — Glieder wie Kräfte waren ermattet —,

als ich nach Pilgerart das Uferland des Po bewunderte

und nahe an den festen Bau der Tessinbrücke gelangt war, ...

(Trillitzsch)

à la p. 323 de son édition, note « *pontatica* 462 scheinen Brückenzolle am Po ». Qui donc alors s'est mépris à la fois sur la valeur exacte de *peregrinus* et sur celle de *mirans* ? Du moment que *mirari* était pris dans son acception courante, il fallait trouver à notre voyageur des objets susceptibles de provoquer son admiration. Un bureau de péage ? Impossible ! Passe encore pour un beau pont ou pour un rivage pittoresque ! C'était du même coup prêter au *peregrinus* — dont on se fait aujourd'hui une idée plus exacte ⁽¹⁾ — la mentalité d'un touriste moderne s'extasiant devant des sites réputés ! Or, pour ce piéton recru de fatigue, devant qui le terme de sa *peregrinatio* semblait s'éloigner dans un lointain inaccessible, la baraque du péage était le signe tangible de son entrée dans un nouveau pays, et c'est avec une sorte d'étonnement ravi qu'il la saluait au passage...

Bien malencontreusement, les éditeurs du XIX^e siècle ont ajouté au Glossaire de Du Cange ces nouvelles acceptions de *pontaticum* et de *ripaticum* : ainsi cautionnées, elles allaient faire autorité. Comment les lecteurs de l'*Ecbasis* tout au moins n'ont-ils pas manifesté leur méfiance à l'égard de l'unique exemple de *pontaticum* = pont, qui les renvoyait au texte-même qu'il aurait fallu éclairer ?

On a déploré, à juste titre, les « perpétuels à peu près » auxquels étaient contraints dans l'énonciation de leur pensée ceux qui au moyen âge devaient s'exprimer en latin ⁽²⁾ ; il conviendrait, en stricte justice, d'en défalquer ceux qui sont le fait, non des écrivains d'alors, mais des philologues d'aujourd'hui.

Hormis la versification, à laquelle M. Trillitzsch consacre les pages 23-24 de son introduction, les récents éditeurs n'ont guère abordé les questions de langue et de style : peut-être parce que notre auteur n'a pas à proprement parler de style. On a partout l'impression d'un pensum laborieusement composé, où le gros de l'effort a été consacré à l'appropriation plus ou moins heureuse de lambeaux empruntés aux auteurs païens et chrétiens, à Horace particulièrement. Au point que Karl Strecker, rencontrant un hémistiche (v. 428) dont l'envolée contrastait avec le prosaïsme ambiant n'a pu s'empêcher de manifester sa méfiance : « woher entlehnt » ? Nous ne reviendrons pas sur une question que Maurice Wilmotte (*Un centon d'Horace au X^e siècle*) a traitée dans le recueil d'*Études horatiennes* publié par la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Bruxelles à l'occasion du bimillénaire du poète. Regrettons seulement que la dite étude, sans doute écrite assez longtemps

(1) Grâce notamment aux études de M. LABANDE, *Recherches sur les pèlerins dans l'Europe des XI^e et XII^e siècles* dans *Cahiers de Civilisation médiévale*, I, 1958, p. 159-169) et à l'excellent petit livre de M. Raymond OURSEL, *Les pèlerins du Moyen-Âge — Les hommes, les chemins, les sanctuaires*, Paris, Fayard, (1963) (Coll. *Résurrection du Passé*).

(2) Cf. Marc BLOCH, *La Société féodale*. I, *La formation des liens de dépendance*, p. 126 (*L'Évolution de l'Humanité*, t. XXXIV) : nous ne prétendons pas contester l'opinion de l'éminent historien, mais elle semble fondée sur la pratique des textes diplomatiques, souvent rédigés par de quasi-illettrés à l'aide de formulaires. S'il est arrivé à trop de poètes de céder au prestige du vocabulaire consacré par les grands modèles, on constate par contre, chez bien des prosateurs, un réel souci de la propriété du terme.

d'avance en prévision de cette publication, n'ait pu bénéficier de la précieuse *Autorenverzeichnis* dont Strecker a pourvu son édition.

A l'égal du centon, les procédés dont nous allons parler dénotent le même souci d'utiliser au maximum tous les matériaux que l'auteur met en œuvre. Et tout d'abord, c'est chez lui une habitude de reprendre, sous la même forme ou sous une forme différente, le mot dont il vient d'user. Ce n'est pas nécessairement un mal : le *tempora-temporibus* du v. 24 nous faisait espérer des formules heureuses (cf. *homo homini lupus*) ; au v. 103, *valet, valet* souligne l'identité de deux situations ; aux vv. 908 et 924 : *Desine... iam desine* ; *Desere... iam desere* marquent l'insistance. Hélas ! presque partout ailleurs, les répétitions sont de celles qu'un professeur qualifierait de vicieuses dans les copies de ses élèves : *carmina-carmina* (19-20) ; *certus-certa* (36-38) ; *Ubera-uber* (85-87) ; *dicito-diceris* (108-109) ; *pecudis-pecus* (113-115) ; *pacis-pacis* (131-132) ; *fortia-fortior* (134) ; *cerebrum-cerebri* (147-148) ; *capitur-captus* (171-172) ; *antris-antrum* (192-193) ; *rupes-rupem* (200-202) ; *mergitur-mergens* (201) ; *fabis-fabefabis* (279-281) ; *mos-morem* (285-286) ; *carnem-carnes* (287-288) ; *lingua-lingue* (318-319) ; *vas-vas* (320-321) ; *doctus-doctus* (333-334) ; *canis-canum* (344) ; *cernere-cernite* (356-358) ; *antro-antri* (436-437) ; *benedicere-benedicetur* (438-439) ; *compono, compono* (452) ; *cruribus-crura* (476-477) ; *medium, medio* (483) ; *regi-regibus* (490-492) ; *renes-renes* (502-503) ; *male-male* (514) ; *servat-servemus* (517-518) ; *iunctos-iungit* (520) ; *disco-discus* (546-548) ; *veneratur-veneretur* (559) ; *prodigus-prodigus* (569-570) ; *delectet-delectando* (587-588) ; *linguens-linguentia* (589-591) ; *quercus-quercu* (590-591) ; *fontis-fonte* (594-596)... et nous ne sommes pas encore arrivés à la moitié de notre texte. Est-il bien utile de poursuivre un relevé que nous n'avons d'ailleurs pas songé à faire exhaustif ? Nous en excluons les répétitions de *vulpes*, malaisément évitables. Signalons en revanche une suite de dix vers (866-875) où le mot *patria* ne revient pas à moins de sept reprises. On constatera que, dans la plupart des cas, la répétition se trouve dans deux vers consécutifs, assez souvent aussi dans le même vers, plus rarement à deux ou à trois vers d'intervalle. Nous laissons à nos lecteurs le soin de compléter ou, éventuellement, de rectifier ces remarques. Il n'était pas inutile, cependant, d'attirer leur attention sur ce point : un des récents éditeurs de l'*Ecbasis*, rencontrant une récurrence de l'espèce — et qui plus est presque à la fin du poème — ne voulait-il pas y voir le résultat d'une ditto-graphie, c.-à-d. d'un simple accident de copie (!) !

Moins facile que la simple répétition, le jeu qui consiste à faire voisiner des mots de la même famille semble issu d'un enseignement grammatical accordant une large place à l'étymologie et à l'étude des procédés de composition. Il donnait aux bons sujets la maîtrise de leur vocabulaire et la possibilité,

(1) Voici la note que M. E. H. Zeydel (p. 109) consacre au v. 1204 : *Dulce sonat modicum, confert fastidia magnum* : « *fastidia magnum* seems a strange expression » [évidemment ! mais il suffisait de construire *magnum confert fastidia* et tout devenait clair] « *magnum* must be a cognate accusative [?]. The fact that *fastidia magna* [...] occurs in the line before might make this recurrence suspect as a corrupt reading ». On voit comment une explication fautive en engendre une autre. Et comme, par surcroît, il s'agit de latin médiéval, toutes les extravagances deviennent plausibles.

le cas échéant, de l'enrichir. De son propre aveu, notre auteur n'en est pas arrivé là ; on devine néanmoins, au vu des exemples suivants, qu'il n'a pas oublié les leçons qu'il a reçues, ou, peut-être, qu'il a eu recours à ses cahiers d'écolier : *exitus-reditus* (28-29) ; *conscribere-scriptu* (35-37) ; *scolares-scola* et *ediscant-discendi* (45-46) ; *medentis-medicamina* (61-62) ; *grege-gregatim* (75) ; *cursitat-concurrere* (95) ; *gratis-grates* (121) ; *iuvenis-iuvenilis* (124-126) ; *sensu-sensi* (127) ; *piscosi-piscis* (170-171) ; *Detulit-Optulit* (174-175) ; *cithare-citharizans* (207-208) ; *veterani-veteres* (294-295) ; *moriens morte* (313) ; *lustrant-lustris* (328-329) ; *animosas-animus* (358-359) ; *corniger-cornu* (366-367) ; *ascensus-scandit* (369) ; *factori-facti* (383-384) ; *membratim-membra* (406 : emprunté à Prudence) ; *cruciatu-crux* (407-408) ; *cursu-occurret* (455-456) ; *languore-languidus* (539-540) ; *lignifer-ligna* (573-574) ; *circumflua-fluit* (594-595)...

Ici encore, nous nous arrêtons à mi-chemin. A ceux qui estimeraient que cette liste n'est pas assez probante, rappelons que ces exemples interfèrent avec les simples répétitions dont nous venons de parler et avec les cas, plus curieux encore, où notre poète en quête d'allitérations fait appel aux paronymes et aux jeux de la contrepèterie ; mais toujours il s'agit d'exploiter toutes les ressources phoniques du mot : *Camenas-carmina* (27-28) ; *auderet-auditor* (35-36) ; *utilia-in illa* (41) ; *totam-tortam* (42) ; *prodest-probat[um] est* (43) ; *discendi-docendi* (46) ; *discurrere-curas* (57) ; *post cras-sacrabit* (102) ; *fetore referta* (105) ; *imberbis-urbis* (124) ; *mentem-memento* (137) ; *palato-allata* (141-142) ; *cetus-acutus* (173) ; *ceto-cetus* (173-174) ; *constans-custos* (203-204) ; *vitam-vitaban* (298-299) ; *nomine-monachus* (305) ; *solidum-solitum* (370-371) ; *promeriti-morti* (388) ; *meditamine-medicamina* (401-402) ; *bene sunt-benedicunt* (418) ; *carmina-cacumina* (420-421) ; *tremulo-antri limine* (437) ; *domino-oramina* (458) ; *dicam-medicamina* (495) ; *illiniam-ilia* (502) ; *vellus-bellum* (504-505) ; *virtutes-invertitis* (521) ; *percurrit pectora terror* (561) ; *modulamina-medicamine* (599-600) ; *domus-domini* (602) ; *cacumine-munimine* (676-677) ; *parere parabo* (708) ; *primi lacrimando crimine* (863) ; *dummodo mundum* (864) ; *veluti-vitulus* (898-899) ; *terebrare latebras* (923), mais c'est une réminiscence de Virgile, *Aen.*, II, 38 ! *nobis-nubis* (959) ; *putridis-nutris* (1059) ; *pardus-partes* (1076) ; *culpīs-vulpīs* (1096) ; *castrum-castum* (1140). Une lecture plus attentive en rassemblerait sans doute davantage. Tels quels, ces exemples suffisent déjà à révéler chez l'auteur de l'*Ecbasis* une certaine tournure d'esprit : elle se manifeste d'une façon patente là où le texte nous fournit les deux éléments sur lesquels s'est exercé cette sorte de jeu grammatical. Des recherches plus poussées — la confrontation notamment de notre texte avec ses sources — révéleraient sans doute bien d'autres passages où l'auteur s'est livré à ce jeu. Actuellement, ils nous échappent parce que nous ignorons le mot à partir duquel ce processus s'est exercé. Voici pourtant un cas où l'hypothèse d'une réminiscence d'Horace, non relevée jusqu'ici, vient éclairer un point sur lequel les commentateurs sont restés muets. Il s'agit de l'épithète d'*Olympica* appliqué au renard (v. 486), et il ne semble pas que des arguments du même ordre que ceux que M. Jauss (1)

(1) Hans Robert JAUSS, *Untersuchungen zur mittelalterlichen Tierdichtung*, Tübingen, Max Niemeyer, 1959. (*Beihfte zur Zeitschrift für romanische Philologie*, 100. Heft), spécialement p. 86-88.

a fait valoir avec beaucoup de pertinence pour expliquer *monastica vulpes* soient d'application ici. Serait-ce par antiphrase qu'on aurait décerné à une bête puante, et à elle seule, une qualification aussi glorieuse ? On l'admettrait si l'on nous rapportait les propos tenus à voix basse entre gens qu'unit une sorte de connivence, mais certainement pas, comme ici, dans le cri jailli spontanément de toute une assemblée. Ce que nous savons de notre auteur rend d'ailleurs fort illusoire ces explications d'ordre psychologique. Nous avons eu l'occasion de nous rendre compte de sa prédilection pour les « jeux de mots » au sens le plus large du terme. N'y aurait-il pas tout bonnement, sous-jacent à cette épithète inattendue, un de ces rapprochements auxquels notre auteur se complaisait : *pulvis-vulpes* ? Qu'on applique maintenant au second terme l'épithète qui, par la vertu d'un beau vers : *pulverem Olympicum collegisse juvat* (Horace, *Odes*, I, I, v. 3-4) demeure à jamais attachée au premier, et l'on aboutit à *Olympica vulpes*.

Liège.

Maurice HÉLIN.